



Site : www.acte5-notaires.fr

Son frère.

2°) Monsieur Patrick Marie Joseph Charles Marcel **MORTIER**, retraité, époux de Madame Nadine Christine **BLANCHETIERE**, demeurant à VIRE NORMANDIE (14500) 1 Bis rue des Cordeliers.

Né à LE HAVRE (76600) le 27 décembre 1946.

Initialement marié à la mairie de ARGENTAN (61200) , le 12 juillet 1980 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil contenant société d'acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Francis DEPAQUIT, notaire à DOZULE (14430) le 1^{er} juillet 1980.

Désormais soumis au régime de la communauté universelle, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître David BASNIER, notaire à VIRE NORMANDIE (14500), le 16 mars 2018.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Son frère.

3°) Monsieur Antoine Thierry Raymond Marcel **MORTIER**, retraité, époux de Madame Martine **FRICK**, demeurant à PRANGINS (SUISSE) 29 chemin des Melèzes.

Né à LE HAVRE (76600) le 13 janvier 1951.

Marié à la mairie de DIJON (21000) le 24 avril 1993 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Francis DEPAQUIT, notaire à DOZULE (14430), le 15 mars 1993.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Non résident au sens de la réglementation fiscale.

Son frère.

4°) Monsieur Eric Didier Marcel **MORTIER**, retraité, époux de Madame Christine Pierrette Raymonde **ANDUREU**, demeurant à SAINT-PIERRE-DU-MONT (40280) 120 rue de la Dominante.

Né à LE HAVRE (76600) le 1^{er} mai 1953.

Marié à la mairie de COARRAZE (64800) le 3 octobre 1998 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Paul DUMAS, notaire à PAU (64000), le 19 septembre 1998.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Son frère.

Et ce à défaut d'enfants ou de descendants d'eux, à défaut de ses père et mère, à défaut d'autres frères et sœurs ou descendants d'eux.

QUALITES HEREDITAIRES

Monsieur Didier **MORTIER**

Monsieur Patrick **MORTIER**

Monsieur Antoine **MORTIER**

Monsieur Eric **MORTIER** sont habiles à se dire et porter héritiers de Monsieur Jean-Michel **MORTIER** leur frère susnommé.

L'acte de notoriété constatant cette dévolution successorale a été reçu par l'Office Notarial 13, quai George V au HAVRE (76600), le 16 novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Jean-Philippe BANEL

Fait à LE HAVRE

Le 31 janvier 2023

